SYNDICAT des PECHEURS de REIMS et de la REGION

ASSOCIATION AGRÉÉE de PÊCHE et de PROTECTION du MILIEU AQUATIQUE

Depuis le 18 Juin 1893

Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du dimanche 3 mars 2024.

Amis Pécheurs bonjour,

Nous sommes réunis ce jour afin de participer à notre assemblée générale ordinaire et extraordinaire de notre AAPPMA « **Syndicat des Pêcheurs de Reims et de la région** » pour l'exercice 2023.

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier de votre présence (26 adhérents hors membres du CA), toutefois nous constatons malheureusement d'année en année que nous sommes de moins en moins nombreux, ce qui est fort regrettable malgré que ce soit important pour la suite de nos activités.

De nombreuses questions nous sont posées au fil de année, mais si ces pêcheurs étaient venus ce jour et bien ils auraient obtenus une grande partie des réponses.

Il est vrai que certains peuvent avoir des empêchements ce jour là pour diverses raisons.

Nous tenons à remercier monsieur Stéphane LANG adjoint délégué au quartier centre et aux relations avec les associations.

A noter que celui-ci fait preuve d'une grande fidélité car cela fait de nombreuses années qu'il participe à nos travaux ainsi qu'à la fête de la pêche.

Nous remercions également le Président des Régates Rémoises et madame COLLET qui nous permettent d'utiliser cette salle.

Avant de débuter nos travaux nous aurons une pensée particulière pour tous les pêcheurs et membres de leur famille décédés au cours de l'année 2023.

En particulier monsieur Bernard DUBOIS bien connu dans le monde de la pêche à Reims ,Il était capitaine de l'équipe corporative Valéo – Vals et Eaux.

Il nous a quitté après de nombreux mois de souffrance, nous garderons de lui un très bon souvenir car il était dévoué et toujours de bonne humeur. Toutes nos pensées à sa famille et ses amis.

En ces douloureuses circonstances nous allons observer une minute de silence.

Nos relations avec la ville de Reims sont toujours aussi cordiales et c'est tant mieux.

Il y a eu du changement suite au départ de madame Laure MILLER qui a rejoint l'Assemblée nationale. Elle est remplacée par madame Catherine CHOPART à l'environnement et aux espaces verts. Nous avons sollicité un rendez-vous , elle nous recevra mardi 5 mars 2024, avec qui j'en suis persuadé nous maintiendront les mêmes relations comme par le passé.

En ce qui concerne monsieur LAVOISY patron des parcs et jardins de la ville que nous connaissons depuis de nombreuses années, il va partir en retraite cette année.

Nous ne connaissons pas encore son remplaçant, nous espérons que cela maintiendra nos bonnes relations dans la durée.

Passons maintenant à un sujet qui devient de plus en plus préoccupant à savoir la météo qui pour nous joue un grand rôle.

Après une année 2022 qui a battu des records de sécheresse 2023 a été moins compliqué avec un printemps alternant pluie et soleil comme il se doit. L'été température à peu prêt normales sauf fin août début septembre ou nous avons subi une canicule de quinze jours. Mi-octobre début novembre de fortes pluies, ce qui ont engendré des inondations assez sévères sur toute la région.

Ce qui a fortement perturber les travaux et le rempoissonnement.

En ce qui concerne les membres du comité la situation est stable (ce ne fut pas toujours le cas) Mais il nous manque encore une à deux personnes pour compléter l'effectif.

Jeunes retraités et en bonne forme ceci vous concerne.

Nous avons toujours besoin de bénévoles surtout sur le terrain car la tâche est toujours aussi ardue sur l'ensemble de nos étangs (7).

Les candidats sont toujours les bienvenus si possible retraités avec certaines compétences.

Le bénévolat est notre richesse sans lui dans peu de temps de nombreuses associations vont disparaitre. Pour nous contacter consultez notre site ou venez nous rencontrer à notre permanence chaque vendredi de 14 heures à 17 heures.

Concernant ceux parmi vous qui ne nous connaissent pas, je vais commenter la composition du bureau.

Président : Jean-Pierre REMY

Vice-Président : Reynald RUFFIER

Trésorier : Reynald RUFFIER également trésorier de l a fédération

Comme vous le voyez il a plusieurs fonctions, il peut se le permettre car il y a une puissance de travail hors du commun, félicitations.

Secrétaire : Pascal ROBIN

Atelier pêche nature ou pour simplifier Ecole de pêche.

ETIENNE Maryse : Responsable, elle fut deux fois championne de France féminin.

ETIENNE Jean-Jacques école de pêche

PIERRE Alain : école de pêche

SAMUEL Jean-Louis : école de pêche

CAUET Thierry : organisateur compétitions, président du comité départemental 51.

Présentation des membres du bureau qui assurent l'entretien de l'ensemble de nos étangs.

LECLERC Georges et Caroline, DELUC Dany, GOFFARD Patrick, ROBIN Pascal.

Ils sont quelques fois aidés par un ou deux volontaires.

Serge GILBERT le plus ancien d'entre nous a participé aux travaux sur le terrain, aux nombreux rempoissonnement, l'entretien des véhicules et du matériel et ce pendant de nombreuses années. Démissionnaire pour raison de santé.

Passons maintenant à la vente des cartes de pêche : (annexe 1)

- 2021 3 953

- 2022 3 999 soit une hausse de 1,16%,

- 2023 4 232 soit une hausse de 5,83%.

La progression est donc satisfaisante surtout pour l'effectif actif + 8,7%.

- les cartes journalières -84 en 2023.

Donc le bilan est encourageant pour vu que cela perdure.

Mais il y a beaucoup de facteurs pouvant inverser la tendance.

Rappel des dépositaires :

Décathlon Cormontreuil,

Décathlon la Neuvillette,

Pacific Pêche Cormontreuil,

Terre et Eau Witry les Reims,

SPRR 6, rue Passe Demoiselles Reims, le vendredi après-midi 14h à 17h.

N'oubliez pas de demander les documents préfectoraux, info pêche et le règlement intérieur.

Ces documents vous pouvez également les consulter sur notre site. Sprr.e-monsite.com ou sur Facebook.

Maintenant je vais passer la parole à notre trésorier qui va vous détailler les comptes et états financiers de l'exercice 2023 ainsi que le budget prévisionnel 2024 (annexe 2)

Voir les documents remis à votre arrivée. Il va donc vous détaillez toutes les explications nécessaires et restera à votre disposition sur rendez-vous à notre siège pour vous apporter le cas échéant plus d'information si nécessaire. La permanence à toujours lieu chaque vendredi après-midi de 14 heures à 17 heures.

Suite à ce rapport, j'appelle le vérificateur aux comptes Mr Thierry RICHARD pour nous faire part de ces observations lors du contrôle effectué dans nos locaux le samedi 24 février 2024.

Merci monsieur le vérificateur aux comptes pour votre intervention.

Nous allons procéder au vote et quitus des différents rapports.

A la majorité des membres présents.

Rapport moral et administratif et financier.

Ces différents rapports sont votés pour à l'unanimité des membres présents.

Je vous remercie de votre confiance et félicite les membres du CA pour la qualité de leur travail.

Rappel de nos lots de pêche sur le domaine public :

canal de l'Aisne à la Marne de Berry au Bac à Condé sur Marne 54 Km.

Canal latéral à la Marne de Vraux à Tours sur Marne 13 KM.

Rivière Marne de Matougues à Tours sur Marne12 KM.

Rivière Vesle de Mourmelon le petit à Prunay 1er Catégorie,

puis de Prunay à Fismes en 2ème Catégorie.

Mais attention il y a beaucoup de propriétaires riverains qui ne nous autorisent pas l'accès, en particulier sur tout le parcours de la Vesle.

Le canal à Reims

Depuis de nombreuses années ,la pêche dans la ville est réduite à une portion congrue. D'un côté les axes routiers de l'autre la coulée verte. Il reste le Port Colbert encore pour combien de temps suite à la métamorphose à venir du dît canal dans REIMS.

Il est vrai qu'il faut partager les loisirs avec tout la monde, le canal n'appartient pas uniquement aux pêcheurs de notre AAPPMA malgré que chaque année nous payons un droit de pêche conséquent à savoir 4 500€ pour que nous puissions pratiquer notre passion sur le domaine public.

Je ne connais pas d'association qui paye aussi cher que nous, pour utiliser le domaine public.

Nous avons été conviés à une réunion concernant les futurs aménagements du vieux port. Tout les bateaux logement vont devoir partir afin d'y créer une base de loisirs. On nous promet d'y installer quelques pontons sur lesquels les pêcheurs pourront accéder.

Je reste dubitatif car je ne vois pas la possibilité de pouvoir y pratiquer avec toutes les activités prévues sur l'eau et la rive, de plus pas de stationnement pour les véhicules.

Nous avons donc formulé plusieurs remarques, mais comme d'habitude les décisions sont déjà entérinées.

Donc pour nous pêcheurs cela ne changera pas grand-chose car la pêche au vieux port n'existe peu ou plus depuis de nombreuses années faute d'accès.

Concernant le port Colbert, il y a plusieurs entreprises en activité, de ce fait jusqu'ici la pêche n'est autorisée que les week-end et jours fériés et ce depuis de nombreuses années.

Sauf la partie enherbée à l'entrée ou la pêche est autorisée en semaine.

Cet endroit, c'est le seul qui nous reste à Reims, nous permet d'organiser aussi quelques compétitions mais pour combien de temps ?

Car il est prévu aussi dans quelques années d'y aménager aussi une base de loisir. Je suis septique car lorsque l'on voit le cadre environnant ce n'est pas la joie. Enfin nous verrons.

Donc en conclusion nous ne voyons pas comment la pratique de la pêche pourrait continuer à cet endroit.

De ce fait, la pêche à Reims était déjà compliquée, elle va devenir quasi inexistante.

Autre problème sur Reims comme malheureusement dans de nombreux endroits c'est la prolifération des herbiers VNF a tenté d'y remédier sur certains biefs, mais c'est une tâche quasi insurmontable car la navigation diminue de plus en plus et les conditions atmosphériques que nous connaissons depuis un certain temps y sont pour beaucoup.

Le rempoissonnement

Sujet toujours aussi controversé comme chaque année, ce qui donne lieu à de multiples commentaires, chacun sachant mieux que quiconque. Nous y sommes habitués.

Venons-en à l'achat et la répartition des poissons. La somme allouée va vous paraître faible, mais les explications sont à venir lorsque j'aborderai les étangs.

Cette opération est effectuée avec le véhicule de la Fédération, et nos bénévoles.

En voici le détail :

600 Kg de gardons, 300 Kg de carassins, 300 Kg de tanches, soit un total de 1 200 Kg, pour une somme totale de 4 368€.

Tout ces poissons ont été répartis sur le canal de Sillery à Loivre et à l'étang de Gémauchamp. Par contre sur les autres étangs, là, nous avons eu un gros souci car la plupart étaient inondés en particulier à Vraux et Pignicourt ou nous n'avons pu accéder.

Dans un sens heureusement que nous avons moins de poissons que les années précédentes dû aussi aux pêches tardives des étangs reproducteurs.

Donc pour compenser cette année un gros effort est prévu afin de rééquilibrer l'année 2023.

Espérons que cette fois ci la météo nous le permettra. Nous travaillons toujours avec le même pisciculteur la Hotte à Châtrices près de Sainte-Menehould.

Nous sommes satisfaits aussi bien au niveau prix que la qualité et cela depuis de nombreuses années.

Ce travail a été réalisé par les membres du comité plus un bénévole, monsieur Serge Dufayet ici présent.

Nous avons procédé avec la fédération à deux pêches de sauvetage début octobre sur le canal à Vaudemange et à Isse pour causse de travaux sur écluses, pour une distance 460 mètres.

Beaucoup de poissons en particulier gardons et ablettes, 1 gros hotu, 2 grosses brèmes, 1 anguille, quelques perchettes petites tanches mais surtout 5 silures dont un plus d'un mètre.

Sur une distance aussi courte, je vous laisse le soin de constater.

Ensuite entre Isse et Condé-sur-Marne sur une distance de 1 290 mètres, la population été très diversifiée, voici un aperçu. Environ 300 gardons, 6 brèmes de grosse taille, goujons 10, grémilles 30, bouvières 30, perchettes 100, loches c'est surprenant 50, chevennes 5, chat 1, silures de taille moyenne 3, perches soleil 30, écrevisses 10.

Puis malheureusement et oui une cinquantaine de gobies. Bien entendu tous les nuisibles ont été éliminé. En ce qui concerne les silures ceux-ci ont été relâché et oui ils sont protégés.

Nous n'avons pas trouvé de brochet, de carpe, de tanche. Maintenant je vais vous parler des truites. Cette année le comité a décidé de changer la formule. Au lieu d'un seul déversement la veille de l'ouverture, ceux-ci sont échelonnés jusque début juin, il y en a eu quatre. La répartition s'est faite de Beaumont-sur -Vesle à Fismes. 720 Kg ont été déversé par rapport à 600 Kg en 2022, cela a représenté une somme d'environ 3 000€.

Pour 2024 820 Kg sont prévus à répartir sur les lieux que je viens de vous citer et de nouveau en quatre déversements. L'ouverture aura lieu le 9 Mars.

Je vais revenir comme chaque année sur la prolifération des cormorans, il faut dire que la météo s'y prête bien. Ils sont toujours de plus en plus nombreux car les quotas de tir sont réduits régulièrement mis à part pour les piscicultures.

Il faut dire que notre région se prêtre bien à leur nourrissage avec de nombreuse rivières, canaux et étangs plus les grands lacs.

L'an dernier les comptages atteignes 130 000 entre le 15 octobre et le 15 mars. Cette année vu les conditions météo ils seront certainement encore plus nombreux.

Nous ne pouvons que constater que nos plaintes ne sont jamais prises en compte.

Pour l'anecdote il y en a un qui à élu domicile sous le Palais des Congrès depuis deux ans.

Là il est bien à l'abri et il ne craint pas la circulation. Il est vrai que depuis ce temps on s'habitue à tout. Bonne chance à lui la LPO le protège avec le soutien des hautes instances. De plus les tirs sont interdits dans et près des agglomérations.

Nos étangs

Cette année nous avons dû réduire la voilure du rempoissonnement comme on dit ,car nous avons fait procéder par un géomètre au bornage de tous les étangs, ce qui a représenté comme vous avez pût le constater lors du CR financier un coût (24 500 €) , mais cela était nécessaire.

Nous avons eu beaucoup de surprises bonnes et mauvaises pratiquement sur l'ensemble, on s'y attendait.

Mais l'avantage c'est que maintenant nous savons ou nous sommes chez nous.

Malgré la pose de nouveaux panneaux sur nos étangs expliquant ce qu'il en faut pas faire et ce qui est autorisé.

Comme chaque année toujours le même problème les incivilités se multiplient, (Guemauchamp) le comportement indigne de certains pêcheurs ou autres fêtards qui prennent les berges pour des dépotoirs.

La pêche de nuit est interdite, les feux, les coupes d'arbustes, les détritus en tout genre ainsi que le camping. Ce n'est pas nouveau mais les indélicats s'en moquent complètement.

Le vol de grosses carpes diminue car nous n'en mettons plus depuis deux ans. C'était le seul moyen d'éradiquer ce problème. C'est dommage mais nous n'avons pas d'autre choix.

En ce qui concerne Puisieulx nous n'avons pas mis de poissons car nous avons estimé qu'il y en avait suffisamment par rapport à la surface. La réglementation a été modifiée, il est ouvert tous les jours du 1er mars au 31 décembre. Voir le règlement intérieur. Cela ne changera pas grand-chose car le poisson blanc en étang ne se nourrit pratiquement plus en hiver. Je rappelle que tous les poissons doivent être remis à l'eau. Cet étang est réservé aux

adhérents de plus de 60 ans munis d'une clé à retirer au siège moyennant dix euros, elle vous est acquise définitivement.

L'entretien des étangs est toujours assuré par la même équipe, mais s'il y avait une à deux personnes en plus ,ce ne serait que mieux car du travail il y en a toujours, c'est un éternel recommencement.

Un volontaire est venu nous rejoindre quelque fois, il devrait nous rejoindre au comité d'ici quelque temps. Leurs interventions actuelles sont compliquées toujours cause météo. Toutefois ils interviennent à Puisieulx pour le renforcement des berges. Ensuite viendront les autres étangs, beaucoup de travail en perspective pour rendre les sites abordables et aussi attractifs.

Félicitations à tous les intervenants chacun et chacune qui donne de leur personne, car sur le terrain la tâche est parfois très ardue.

En ce qui concerne les inondations nous risquons d'avoir de mauvaises surprises dès que la situation sera revenue à la normale.

Compte tenu de la surface des berges, je rappelle 7 étangs il y aura à coup sûr de quoi faire.

Nous avons acquis un nouvel engin son nom est Rocato, il a l'avantage de remplir deux fonctions, tonte et débroussaillage cela permet un gain de temps fort appréciable.

Garderie

Des contrôles ont été effectué à Gémauchamps par deux membres du comité., il est vrai que nos étangs ne peuvent pas être contrôlés par notre garde particulier (sauf s'ils passent en eaux libres sous réglementation préfectorale) Cinq pêcheurs sans carte (ce n'est pas une surprise) ils ont régularisé dans les jours suivants.

Nous constatons une fois de plus que c'est toujours sur cet étang qu'il y a le plus de problèmes.

En début d'année nous avons eu la surprise que notre deuxième garde particulier a donné sa démission.

Au niveau des gardes particulier là aussi nous avons un grand besoin. Nous avons eu en fin d'année la surprise de 3 demandes que nous avons reçu et envoyé leurs candidatures à la garderie fédérale de Châlons.

La garderie est toujours assurée par notre seul garde Ludovic DEFAUX.

Il rayonne sur Reims et la périphérie, cela fait quelques années qu'il nous a rejoint.

Depuis nous avons constater et ce n'est pas une surprise qu'il y avait moins d'infractions.

Il y a bien toujours quelques incivilités mais il y met bon ordre, nous en sommes très satisfaits.

Au niveau des gardes particulier là aussi nous avons un grand besoin. Nous avons eu en fin d'année la surprise de 3 demandes que nous avons reçu et envoyé leurs candidatures à la garderie fédérale de Châlons.

Il s'agit de messieurs GOCEK Mathieu, TELLIER Julien et HOUDINET Marc (ce dernier intègre aussi l'équipe entretien des étangs).

Il s devront suivre les stages (deux cessions sont nécessaires avant d'être assermenté) le premier devrait avoir lieu dans le deuxième trimestre 2024 . De plus il a rejoint aussi l'équipe d'entretien.

D'autre part côté pêcheurs la plupart des commentaires sont favorables, il faut dire qu'ils apprécient, car ils demandaient une surveillance efficace depuis pas mal de temps. Pour les pêcheurs en règle c'est une satisfaction.

Parc Léo Lagrange

Ce plan d'eau est bien peuplé en poissons de toute sortes. Il faut dire que nous faisons aussi ce qu'il faut.

Lors de la fête de la pêche, tout s'est bien déroulé en fonction de la météo, ils ont donc pris beaucoup de poissons. C'est tant mieux car dans le cas contraire ils se démobilises rapidement. Pour vous les citer : gardons, brèmes, perchettes et parfois une tanche.

Parfois ils sont gênés par les chasses de brochets et les carpes qui cassent les lignes. C'est ce qui fait le charme de la pêche. Nous avons aussi les perches soleil classées dans les nuisibles, donc elles sont éliminées. Il y a aussi les tortues que les gens se débarrassent lorsqu'elles sont trop grosses (c'est interdit) c'est un prédateur redoutable elles mangent beaucoup d'alevins et jeunes poissons. Quelque fois une est prise mais attention elles avalent l'hameçon et elles peuvent mordre, donc seule solution couper le bas de ligne.

Ce qui fait le charme de ce plan d'eau, il y a beaucoup d'oiseaux et aussi des canards. Ils aiment bien les frai des poissons et des alevins. Mais il faut que tout le monde vive.

Revers de la médaille comme l'on dit ce plan d'eau est de plus en plus envahi par les herbiers.

La municipalité a fait procéder à un faucardage, ce fut impressionnant cela a représenté une benne de semi-remorque, c'est dire et il y en a encore une deuxième opération est prévue, pourvue que cela soit efficace.

Je reviens sur l'école de pêche en cas de mauvais temps ceux-ci sont accueillis à notre siège qui se trouve à proximité pour apprendre à monter des lignes et regarder des DVD de technique de pêche.

Nous avons organisé comme chaque année la fête de la pêche réservée aux jeunes de 7 à 14 ans. La météo ayant été favorable ce fut un succès. Comme d'habitude elle s'est déroulée au Parc Léo Lagrange avec notre stand et aquarium. Une quarantaine de jeunes se sont présentés, ils sont encadrés par notre équipe, plus des pêcheurs de compétition qui viennent nous renforcer. Également des démonstrateurs sur différentes techniques de pêche. A même de vous renseigner si vous le souhaitez. Certains jeunes n'ont jamais pêché, mais qu'importe l'essentiel c'est qu'ils apprennent à tenir une canne et de pêcher quelques poissons.

Ce n'est pas une compétition les poissons ne sont pas comptabilisés et sont remis à la fin de la séance.

Un lot est remis à chacun de même valeur par tirage au sort. De plus un gouter leur a été offert par la direction de l'hypermarché Leclerc de Saint Brice Courcelles.

Merci à monsieur Paul Pageau et madame Priscilla Kessler pour leur délicate attention. Cette année nous aurons le plaisir de perdurer cette Fête et si tout va bien avec dame météo ce sera nous n'en doutons pas une belle journée.

La date reste à déterminer ce sera le dimanche 02 juin 2024.

Compétitions

Plusieurs compétitions ont été organisée sur nos lots de pêche avec notre accord.

La coupe de france master et vétérant organisée par le CD51 (environ 250 à 300 pêcheurs)

La coupe de printemps organisée par Jean-Pierre Dubois président de l'entente 51, le 16 avril au port Colbert avec son équipe, il nous a également adressé une demande pour trois rencontres de juin à septembre sur le secteur de Vrilly. Puis le critérium d'hiver, il est organisé par le team Garbolino 51 en quatre manches. Toutes au port Colbert, une quarantaine de pêcheurs ont participé, malgré que certains prétendent qu'il n'y a pas de poissons à Reims. Sur les trois premières manches il y a eu de beaux scores, la quatrième manche fut une cata la météo ayant fait des siennes.

Ensuite la coupe de Noël organisée par l'entente 51, Mr J-P Dubois et son équipe comme chaque année.

Les résultats furent moyens car comme souvent il n'y avait pas de poisson pour tout le monde cela dépendait des secteurs.

Voilà tout ce que nous souhaitons vous faire part sur l'exercice 2023.

Les invités

Nous allons passer la parole à notre invité, monsieur Stéphane LANG que vous connaissez, c'est un fidèle de notre assemblée.

Mr LANG prend la parole, pour nous remercier de l'avoir convié à nos travaux et nous félicite du travail accompli.

Vu les travaux qui vont être engagés au vieux port, il souhaiterait que notre école de pêche y soit installée en remplacement du parc Léo Lagrange, ce qui permettrait d'en faire une attraction supplémentaire dans ce nouveau lieu et peut être que nous pourrions en tirer profit (ce serait une forme de publicité pour notre association).

Questions diverses.

Un pêcheur nous informe qu'il y a de plus en plus de cormorans sur l'ensemble des plans d'eau. Effectivement cela représente un gros problème pour le cheptel, mais malheureusement cela reste de la responsabilité de l'Etat.

Un jeune pêcheur, ne trouve pas normal que le rempoissonnement qui est fait chaque année est uniquement du poisson blanc et sans aucun carnassier, et nous informe que dans le canal, les captures de brochets, de sandres, sont inexistantes et demande un effort du comité sur ce sujet.

Réponse du Président, un budget carnassier sera pris en compte dans le rempoissonnement pour cette année.

Monsieur Samuel Jean-Louis intervient et demande à monsieur Lang si la ville de Reims pourrait élagués les arbres qui si situe au port Colbert.

Monsieur Lang répond, il faut que je me renseigne, si cela est la propriété de la ville ou de VNF.

Plus de question à l'ordre du jour.

Pour clôturer notre assemblée une tombola va être organisée.

Bonne chance à tous.

Toute l'équipe du CA et moi-même vous remercions d'avoir participer à nos travaux et vous donnons rendez-vous pour AG 2024.

Nous vous invitons à venir partager le verre de l'amitié.

Bonne fin journée à tous.

Mais avant tout cela, il reste une chose à faire.

L'Assemblée Générale Extraordinaire concernant les nouveaux statuts à vous présenter et à vous faire voter en vue de les mettre en place dès 2024.

Cela va prendre quelques minutes, c'est le vice président qui va vous en faire lecture.

Le secrétaire,

Pascal ROBIN

Le Président,

Jean Pierre REMY

SYNDICAT DES PÊCHEURS DE REIMS ET REGION

RAPPORT INTERNE DE GESTION AU 31/12/2023

ANALYSE D'EXPLOITATION (compte de résultats)

* L'exercice 2023 présente une perte de **8 957 €**, pour un résultat bénéficiaire de **18 594 €** à la clotûre de l'exercice précédant.

* Les produits d'exploitation sont en hausse

produits 2023 70 778 €

produits 2022 63 066 €

soit : **+ 7 712 €**

Cette hausse de 12,20 % des produits d'exploitation s'explique par les ventes de carte, licence carpe nuit, apn, subvention fmppma etc…..

* Les charges d'exploitation ont augmentées de façon très fortes suite principalement à la mise en conformité cadastrale de nos 07 étangs par un géomètre agrée (25 000 €) et divers travaux d'aménagement sur les étangs (5 500 €) et les charges de copropriété suite au contrat de gaz ont augmenté de (3 000 €).

Total des charges d'exploitation 2023 79 736 €

Total des charges d'exploitation 2022 44 472 €

soit : **+ 35 264 €**

ACQUISITIONS DE L'EXCERCICE

-	15/06/2023 SA ROCHA débrouissailleuse portée HVA	840 €
-	15/09/2023 SA ROCHA débrouilleuse tractée honda	3 900 €
-	22/01/2023 berlingo (kit embrayage+boite vitesse)	1 915 €
	TOTAL	**6 655 €**

TRESORERIE

- Au 31décembre 2023 179 826 €
- Au 31 décembre 2022 165 215 €

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

SYNDICAT DES PÊCHEURS
BILAN 2023

TERRAINS ET ÉTANG	353 640	*FONDS ASSOCIATIFS*	141 778
IMMEUBLES 53 357 *AMORTISSEMENTS - 35 063*	18 294	*REPORT A NOUVEAU*	420 172
MATÉRIEL ET MOBILIER 113 642 *AMORTISSEMENTS - 87 565*	26 077	*RÉSULTAT DE L'EXERCICE*	**-8 957**
CRÉANCES *CHARGES CONSTATÉES* *D'AVANCES* *DÉPÔTS & CAUTIONNEMENT*	3 820	*EMPRUNTS ET DETTES*	0
BANQUE CP & TITRES *DÉPLACEMENT* *CAISSE*	179 826	*CRÉDITEURS DIVERS*	28 664
	581 657		**581 657**

SYNDICAT DES PÊCHEURS
COMPTE DE RÉSULTAT 2023

ACHATS DE POISSONS	8 059	*VENTES DE CARTES*	66 714
ACHATS DIVERS	5 063	*PRESTATIONS DIVERSES*	1250
BAUX DE PÊCHE *LOCATIONS ÉTANG*	4 225	*PRODUITS FINANCIERS*	2389
ENTRETIEN DIVERS *(étangs, immeubles, matériel)*	31934	*SUBVENTIONS REÇUES*	425
FRAIS ASSEMBLÉES & *MANIFESTATIONS DIVERSES* *DÉPLACEMENTS*	9 396	*TRANSFERT DE CHARGES* *& INDEMNITÉS*	0
IMPÔTS	2 324		
COTISATIONS ET FRAIS *DIVERS GESTION*	12 505		
AMORTISSEMENTS	6 228		
CHARGES FINANCIÈRES	0		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	*PRODUITS EXCEPTIONNELS*	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-8 957**		
	70 778		**70 778**

Vérificateur aux comptes

FORGET Gérard **RICHARD Thierry**

pour **abstention** **contre**
unanimités des présents

BUDGET PREVISIONNEL 2024 S P R R

charges				produits		
comptes	libelles	montant		comptes	libellés	montant
602200	Achat poissons	14000		701000	vente cartes + urne	69000
602201	Achat truites	6500		701100	vte licence nuit carpe	600
606110	E D F	530		701200	inscription A P N	400
606200	Carburants vl & tract tond etc	3000		708300	clé étang puisieulx	300
606300	Fournitures petit équipement	2000				
606400	fournitures bureaux	1200				
606850	fournitures APN	600		741000	subventions recues	500
613200	baux pêche	3800		762000	intérêts placement	2500
613201	location étang	400				
613500	location photocopieur	2000		772000	produits exceptionnels	0
614000	charges loc co propriété	5500				
615201	entretien des étangs	2700				
615500	entretien matériel	540				
615520	entretien mat transport	1000				
616000	primes assurances	2200				
622600	honoraires	2000				
623301	manifestations diverses	500				
623600	Impression diverses	750				
623800	cartes offertes	2200				
623850	objets publicitaires etc	500				
625101	déplacements	4700				
625103	indemnités présidentielles	960				
625104	garderie	1500				
625700	réceptions	500				
626000	frais télécom poste	1500				
627500	frais bancaire	100				
628100	cotisations	70				
635120	impôts taxes foncières	2600				
651100	redevance licence compta	600				
653200	frais A G	250				
678800	charges exceptionnelles	0				
681110	amortissements mat	6400				
709100	Ristournes dépositaires	2200				
		73300				**73300**

SYNDICAT DES PECHEURS DE REIMS
TRESORIER / COMPTABLE
Reynald RUFFIER

ANNEE 2023 fin décembre

ETAT ANNUEL DES VENTES DE CARTES DE PECHE INTERNET

CATEGORIE	SAISON			
	2022	2023	Écart + -	%
Majeure & Interdép.urne	2432	2552	120	
Majeure automne 50 %	61	55	-6	
Mineure	294	418	124	
Femme	157	175	18	
Effectif Actif	2944	3200	256	8,70%
Découverte -12 ans	316	372	56	
Journalière	677	593	-84	
Hebdomadaire	62	67	5	
Autre effectif	1055	1032	-23	-2,02%
ENSEMBLE	3999	4232	233	5,83%

2010	4415	2014	4767	2018	3991	2022	3999	2026		2030	
2011	4527	2015	4670	2019	3894	2023	4232	2027		2031	
2012	4474	2016	4617	2020	4077	2024		2028		2032	
2013	4329	2017	4704	2021	3953	2025		2029		2033	

20/03/24